

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Dry

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6700

Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Icon-Dry

Identification de la société productrice

Société:	DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH		
Rue:	Elbgaustraße 248		
Lieu:	D-22547 Hamburg		
Téléphone:	+49. (0) 40. 84006-0	Téléfax:	+49. (0) 40. 84006-222
Internet:	www.dmg-dental.com	e-mail:	info@dmg-dental.com

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Facilement inflammable

Phrases-R:

Facilement inflammable.

3. Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique (substance)**

Ethanol.

Formule: C₂H₆O

Poids moléculaire: 46,07

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
200-578-6	64-17-5	alcool éthylique, éthanol	95 - 100 %	F R11

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

N° Index: 603-002-00-5

4. Premiers secours**Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. Appliquer une crème grasse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement : Eau. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**Eau pulvérisée. mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Sable.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Dry

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6700

Page 2 de 5

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Les vapeurs concentrées sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Les précautions individuelles**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Eviter ce qui suit : inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les méthodes de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Assurer une aération suffisante.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit frais.

Information supplémentaire

3A ()

Classe de stockage (VCI):

3A

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation. dépassement de la valeur limite: appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Dry

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6700

Page 3 de 5

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique: liquide
 Couleur: incolore-transparent
 Odeur: caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

pH-Valeur: neutre

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: ca. -115 °C

Point d'ébullition: ca. 80 °C

Point d'éclair: 12 °C

Limite inférieure d'explosivité: 3.5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 15 vol. %

Pression de vapeur:
(à 20 °C) 59 hPaDensité (à 20 °C): 0,7903 g/cm³

Hydrosolubilité: complètement miscible

Viscosité dynamique:
(à 20 °C) 1,3 mPa·s**Autres données**

Température d'inflammation: 425 °C

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

forte chaleur.

Matières à éviter

Agents oxydants. peroxydes. Acide. Métaux alcalins.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: (Espèce: Rat.): > 6200 mg/kg; Toxicité aiguë, par inhalation 95.6 mg / l / 4 h

Effets corrosifs et irritants

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau : irritant.; En cas de contact avec les yeux: irritant.

12. Informations écologiques**Écotoxicité**

Toxicité pour le poisson (Leuciscus idus): CL50: > 8140 mg / l / 48 h (Ethanol);

Toxicité pour la daphnia (Daphnia magna): EC50: 9268 - 14221 mg / l / 48 h

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Dry

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6700

Page 4 de 5

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets-Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (sauf déchets de cuisine et de restauration ne provenant pas directement des soins médicaux); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU:	1170
ADR/RID classe:	3
Code de classement:	F1
Panneau d'avertissement	
No. danger:	33
Étiquettes:	3
ADR/RID Groupe d'emballage:	II
Quantité limitée (LQ):	LQ4

Nom d'expédition

ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Transport fluvial

No. ONU:	1170
ADNR-Classe:	
	3
Code de classement:	F1
Étiquettes:	3
Groupe d'emballage:	II
Quantité limitée (LQ):	LQ4

Nom d'expédition

ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)

Transport maritime

No. ONU:	1170
IMDG-Code:	3
Étiquettes:	3
IMDG-Groupe d'emballage:	II
EmS:	F-E, S-D
Quantité limitée (LQ):	3 L

Nom d'expédition

alcool éthylique, éthanol

Transport aérien

ONU/ID No.:	1170
ICAO/IATA-DGR:	3

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Dry

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6700

Page 5 de 5

Étiquettes:	3
ICAO-Groupe d'emballage:	II
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	305
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	307
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

Nom d'expédition

alcool éthylique, éthanol

15. Informations relatives à la réglementation**Étiquetage**

Symboles de danger: F - Facilement inflammable

Phrases-R

11 Facilement inflammable.

Phrases-S

02 Conserver hors de la portée des enfants.

07 Conserver le récipient bien fermé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Prescriptions nationales**16. Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

11 Facilement inflammable.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Etch

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6102

Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Icon-Etch

Identification de la société productrice

Société:	DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH		
Rue:	Elbgaustraße 248		
Lieu:	D-22547 Hamburg		
Téléphone:	+49. (0) 40. 84006-0	Téléfax:	+49. (0) 40. 84006-222
Internet:	www.dmg-dental.com	e-mail:	info@dmg-dental.com

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Corrosif
 Phrases-R:
 Provoque des brûlures.
 Irritant pour les voies respiratoires.

3. Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique (Mélange)**

Gaz hydrochlorhydrique (HCl).

Formule:	HCl
Poids moléculaire:	36,46

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
	7647-01-0	Gaz hydrochlorhydrique (HCl).	15 - 20 %	C, Xi R34-37

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

N° Index: 017-002-00-2

4. Premiers secours**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Consulter un médecin.
 En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution.

Après contact avec les yeux

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un médecin.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Etch

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6102

Page 2 de 5

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Le matériau n'est pas combustible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Les précautions individuelles**

Eviter ce qui suit : inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux. Porter un vêtement de protection approprié.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les méthodes de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser : chaux-Eau. , "lime water" Ca(OH)₂ aq.**7. Manipulation et stockage****Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

Information supplémentaire

Conserver le récipient bien fermé.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Matériau approprié pour Récipient: Verre. Matériau, résistant aux acides.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Alcalis (bases). Métal.

Classe de stockage (VCI):

3A

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation. dépassement de la valeur limite: appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile):.0,4mm

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique:

Pâte

Couleur:

vert

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Etch

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6102

Page 3 de 5

Odeur: piquant

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur:	ca.1	Testé selon la méthode
Modification d'état		
point de décomposition:	>100 °C	
Limite inférieure d'explosivité:		
Limite supérieure d'explosivité:		
Pression de vapeur: (à 20 °C)	ca.21 hPa	
Densité (à 20 °C):	ca1,1 g/cm ³	
Hydrosolubilité:	miscible.	

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

à °C: ca 100-point de décomposition

Matières à éviter

Métaux pulvérulents. Métal. amines. Alcalis (bases).

Produits de décomposition dangereux

Gaz hydrochlorhydrique (HCl).

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: (Espèce: Rat.): 3000 ppm (Vol.)/1h

Effets corrosifs et irritants

Effet irritant sur l'oeil: corrosif. Risque de lésions oculaires graves. Effet irritant sur la peau : Provoque des brûlures.En cas d'inhalation: Toux. dyspnée. Gaz / vapeurs, irritant. En cas d'ingestion: Provoque des brûlures. Nature du danger: Perforation de l'estomac.

Information supplémentaire référentes à des preuves

fortement caustique.

12. Informations écologiques**Information supplémentaire**

Eviter une introduction dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets-Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (sauf déchets de cuisine et de restauration ne provenant pas directement des soins médicaux); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Etch

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6102

Page 4 de 5

Transport terrestre (ADR/RID)

No. ONU:	1789
ADR/RID classe:	8
Code de classement:	C1
Panneau d'avertissement	
No. danger:	80
Étiquettes:	8
ADR/RID Groupe d'emballage:	II
Quantité limitée (LQ):	LQ22

Nom d'expédition

ACIDE CHLORHYDRIQUE

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Réglementations particulières: 144 601

Réglementations particulières: 520

Transport fluvial

No. ONU:	1789
ADNR-Classe:	
	8
Code de classement:	C1
Étiquettes:	8
Groupe d'emballage:	II
Quantité limitée (LQ):	LQ22

Nom d'expédition

ACIDE CHLORHYDRIQUE

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Réglementations particulières: 144 330 601

Réglementations particulières: 520

Transport maritime

No. ONU:	1789
IMDG-Code:	8
Étiquettes:	8
IMDG-Groupe d'emballage:	II
EmS:	F-A, S-B
Quantité limitée (LQ):	1 L

Nom d'expédition

CHLORWASSERSTOFFSÄURE

Autres informations utiles (Transport maritime)

Réglementations particulières: 144, 330

Réglementations particulières: -

Transport aérien

ONU/ID No.:	1789
ICAO/IATA-DGR:	8
Étiquettes:	8
ICAO-Groupe d'emballage:	II
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Etch

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 6102

Page 5 de 5

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	809
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	813
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

Nom d'expédition

CHLORWASSERSTOFFSÄURE

15. Informations relatives à la réglementation**Etiquetage**

Symboles de danger: C - Corrosif

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

chlorure d'hydrogène

Phrases-R

- 34 Provoque des brûlures.
- 37 Irritant pour les voies respiratoires.

Phrases-S

- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Prescriptions nationales**16. Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 34 Provoque des brûlures.
- 37 Irritant pour les voies respiratoires.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Infiltrant

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 2600

Page 1 de 4

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Icon-Infiltrant

Désignation commerciale

Icon-Infiltrant

Identification de la société productrice

Société:	DMG Chemisch-Pharmazeutische Fabrik GmbH		
Rue:	Elbgaustraße 248		
Lieu:	D-22547 Hamburg		
Téléphone:	+49. (0) 40. 84006-0	Téléfax:	+49. (0) 40. 84006-222
Internet:	www.dmg-dental.com	e-mail:	info@dmg-dental.com

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Irritant
Phrases-R:
Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3. Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique** (substance)

Spécification chimique (préparation): Acrylate.-résine.

4. Premiers secours**Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Appeler aussitôt un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau à grand débit.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Les précautions individuelles**Assurer une aération suffisante. Porter un vêtement de protection approprié. Eviter ce qui suit :
inhalation. contact avec la peau.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Infiltrant

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 2600

Page 2 de 4

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conservier le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.
Conservier les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.**Information supplémentaire**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition professionnelle**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Éviter ce qui suit : inhalation.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	comme: ester

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur:	non applicable	Testé selon la méthode
Modification d'état		
point de décomposition:	> 250 °C	
Point d'éclair:	100 °C	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé	

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Infiltrant

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 2600

Page 3 de 4

Pression de vapeur: non déterminé
Densité: 1 g/cm³
Hydrosolubilité: miscible.

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Lumière. forte chaleur.
La décomposition s'opère à partir de températures de : 200 °C

Matières à éviter

Agents réducteurs. générateur de radicaux. métaux lourds.

Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz / vapeurs, irritant. (Acrylate., piquant). Substance(s) photosensible(s).

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par voie orale (Rat.): DL50: > 5000mg/kg ; Toxicité aiguë, dermique (Lapin.): DL50: > 3000mg/kg

Effets corrosifs et irritants

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
Effet irritant sur l'oeil:

Information supplémentaire référentes à des preuves

Contient du (de la) Methacrylic esters.: Peut déclencher une réaction allergique.

12. Informations écologiques**Persistance et dégradabilité**

Préparation non contrôlée.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une introduction dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.
Pâte: Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets-Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (sauf déchets de cuisine et de restauration ne provenant pas directement des soins médicaux); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses Classé comme déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Icon-Infiltrant

Date d'impression: 29.12.2010

MSDS: 2600

Page 4 de 4

15. Informations relatives à la réglementation**Etiquetage**

Symboles de danger: Xi - Irritant

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Methacrylic esters.

Phrases-R

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases-S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Eau et savon. .

Prescriptions nationales**16. Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire

-